



Le puits de sainte Geneviève.



Un puits gaulois découvert lors des fouilles archéologiques de 1993 (site de l'avenue Jules-Quentin).

Les puits à Nanterre

Longtemps, l'alimentation en eau du village nanterrien a été assurée par des puits. L'un d'eux, le puits de sainte Geneviève, doit même sa renommée à son eau réputée miraculeuse. Mais loin de l'être partout... au XVIII^e siècle, des fontaines furent construites à l'initiative des habitants.

● Par Jeannine Cornaille de la Société d'histoire de Nanterre

À l'origine, à Nanterre, l'eau a été captée dans la Seine, dans les sources et enfin dans des puits. Certains d'entre eux ont laissé des traces. Lors des fouilles archéologiques menées à partir de 1993 sur le tracé de l'autoroute A86 (à l'angle de l'avenue Jules-Quentin et de la rue Henri-Martin) et le long de l'avenue Jules-Quentin (des n^{os} 31 à 41), un village gaulois, dont les maisons disposaient de puits privés, a été découvert. La plupart des quinze puits mis au jour étaient construits en pierre. Leur appareillage était constitué de blocs de meulière, de calcaire et de grès assemblés sans recours au mortier. À la base des conduits, des blocs plus gros étaient posés sur la tranche. Quelques puits dépourvus de parements avaient gardé sur leurs parois les marques d'un coffrage de bois. Ce dernier permettait d'en éviter l'effondrement. De faibles profondeurs (moins de trois mètres), ils étaient creusés dans le sable.

Une eau miraculeuse

L'un des puits de Nanterre, celui de sainte Geneviève, a connu une grande renommée car son eau était réputée miraculeuse. En effet, Geneviève aurait guéri la cécité de sa mère en lui humectant les yeux avec l'eau de ce puits. Vénéré avec certitude depuis le XV^e siècle, ce puits était inclus dans une chapelle installée, selon la tradition, à l'emplacement de la maison natale de sainte Geneviève, à côté de l'église. De nombreux souverains, parmi lesquels Charles VI et Louis XIII y sont venus faire leurs dévotions. En 1635, lorsque le père Beurrier, nommé prieur-curé de Nanterre par l'abbaye Sainte-Geneviève, arriva dans sa paroisse, il commença par faire exécuter des travaux dans la chapelle : il fit relever de trois pieds (environ un mètre) le tour du puits avec

du marbre et fit poser une espèce de dôme de fer au-dessus. Le 3 janvier 1636, il reçut la reine Anne d'Autriche qui, se recueillant au puits de sainte Geneviève, lui demanda de joindre ses prières aux siennes pour qu'elle donne un dauphin au royaume. La souveraine vint également le 16 mars 1642 poser solennellement la première pierre du collège de Nanterre, non sans s'être auparavant rendue au puits de sainte Geneviève. Selon les mémoires du père Beurrier, ce lieu « attirait de nombreux pèlerins ». Au XVIII^e siècle, la fréquentation était maximale lors des deux pèlerinages, qui se déroulaient le 3 janvier pour la Sainte-Geneviève et le 14 septembre pour la Sainte-Croix. Pendant la Révolution, la chapelle Sainte-Geneviève fut démolie.

Des puits privés ou communs

Mais le puits de sainte Geneviève était loin d'être le seul du village. Il en existait de nombreux autres, comme le prouve le plan détaillé du bourg, datant de 1778. Grâce à ce document, on sait que le nombre de puits s'élevait à 160 pour 283 propriétés. Une seule d'entre elles disposait de trois puits. Il s'agissait du prieuré-cure des chanoines de l'abbaye Sainte-Geneviève, comprenant le collège royal, l'église Saint-Maurice et la chapelle Sainte-Geneviève. Sept propriétaires avaient la jouissance de deux puits, tandis que 135 autres bénéficiaient d'un puits privé destiné à leur seule consommation. Dix-sept puits étaient communs, autrement dit partagés par plusieurs voisins. Souvent, un puits commun était mitoyen à deux propriétés. Ainsi, dans la rue Volant, il était inclus au mur séparant les voisins, lesquels avaient chacun une moitié de puits sur leur parcelle. Toujours rue Volant, un autre puits commun était situé dans une cour autour de laquelle vivaient quatre familles qui pouvaient en avoir l'usage.

De même, dans la rue du Collège (actuelle rue Maurice-Thorez), neuf familles partageaient le puits de l'impasse qu'elles habitaient.

Des puits infectés

Relativement nombreux, les puits étaient néanmoins infectés. Jusqu'en 1749, les habitants pouvaient aller chercher de l'eau de source à la fontaine située dans la cour du collège (à l'emplacement de l'actuel centre médical de la rue Maurice-Thorez). Cette eau provenant du mont Valérien avait été captée dans des pierrées, c'est à dire des conduits souterrains construits en pierre sèche par les chanoines de Sainte-Geneviève, afin d'alimenter le prieuré-cure et le collège. Mais les villageois en furent privés, à la suite de l'interdiction par les religieux de s'y approvisionner. L'assemblée des habitants décida alors de construire, à ses frais, sur la place du Martray (actuelle place Gabriel-Péri), une fontaine pour le village. Ils obtinrent les autorisations nécessaires de la généralité de Paris et du représentant des chanoines de Nanterre. Toutefois, en 1760, ces derniers revinrent sur leur décision. En 1761, après de laborieuses négociations, un compromis semblait avoir été trouvé entre les religieux et la population. Mais en 1763, les chanoines le dénonçaient. Un procès fut déclenché et le Grand Conseil du roi, par son arrêt du 6 février 1765, condamna les génovéfains à l'exécution du compromis de 1761, sous un délai de six mois. Les génovéfains durent concéder aux habitants l'utilisation de leurs pierrées et, en contrepartie, les Nanterriens acceptaient que les génovéfains prélèvent une certaine quantité d'eau à la fontaine du Martray. Cette eau devait alimenter deux fontaines : l'une pour le collège et l'autre (face au débouché de l'actuelle rue du Docteur-Foucault) pour les habitants. À partir de 1765, les Nanterriens eurent enfin accès à deux fontaines alimentées en eau potable.